

République Française  
COMMUNE DE SIGEAN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers

présents : 09  
votants : 12  
en exercice : 13

L'an deux mille vingt-trois  
le lundi 09 octobre à 16 h 30  
Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de SIGEAN  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel JAMMES, Président

Date de convocation du Conseil d'administration : lundi 25 septembre 2023

Objet :  
Secours exceptionnel –  
Aide aux frais  
d'obsèques

**Présents** : Michel JAMMES, Brigitte CAVERIVIERE, Laure TONDON, Sylvie LASSERRE, Catherine MENA, Jean-Pierre DUVIVIER, Madeleine PLA, Monique CAYROL.

**Représentés** : Claudine RIGAUD par Brigitte CAVERIVIERE  
Jeanine PASCAL par Madeleine PLA  
Claudette PYBOT par Catherine MENA  
Michel SANTANAC par Laure TONDON

**Absent** : Carlo ATTIE

**Secrétaire de séance** : Sylvie LASSERRE

Monsieur Le Président rappelle à l'assemblée la demande d'aide aux frais d'obsèques

L'Assemblée,

Oui l'exposé de son Président,

A l'unanimité des présents et représentés décide qu'un secours exceptionnel de 276.00 € sera attribué pour aider à payer les frais obsèques

Cette somme sera imputée à l'article 65138/428 et versé directement aux Pompes Funèbres Golfe du Lion.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de sa transmission  
En Préfecture le 10/10/2023  
Et de la publication le 11/10/2023  
Réception en Préfecture le 10/10/2023

Le Président,  
Michel JAMMES

Qui informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publicité



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Et ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme

Le Président,  
Michel JAMMES



23